

ORDONNANCES AUTORISÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a autorisé, lors de sa séance ordinaire du 13 janvier 2020, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20) et du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o)) afin de permettre la tenue des événements suivants :

Événements	Lieux	Dates
Burgundy on ice	Parc Vinet	8 février 2020, de 12 h à 17 h En cas d'intempéries : remis au 15 février 2020
Fête hivernale VECSP	Parc Campbell	15 février 2020, de 13 h à 16 h En cas d'intempéries : remis au 22 février 2020

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a autorisé, lors de cette même séance, l'ordonnance nécessaire en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20) afin d'autoriser le bruit lors de l'exécution de travaux d'installation de fibre optique, sur le boulevard Robert-Bourassa, entre les rues Notre-Dame Ouest et Wellington, du 14 au 24 janvier 2020, de 21h à 5 h.

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a autorisé, lors de cette même séance, l'ordonnance nécessaire en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, alinéa 8) afin d'autoriser la fermeture à la circulation véhiculaire de la rue d'Yamaska, entre les rues Notre-Dame Ouest et Sainte-Marie, à compter du 14 janvier 2020.

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 14 janvier 2020

La secrétaire d'arrondissement
Daphné Claude